



Première conférence :

Conseil des Ministres :

« Europe pour les citoyens : mémoire et patrimoine
pour assurer la paix »

Lignes d'actions et avis européen sur la mémoire historique.

Commissaires :

Inés Christien

Lucía Herraiz

Charlotte Chounet

* * *

Introduction :

La première lecture de cette problématique peut être assez angoissante. En effet, chacun des termes utilisés ont une grande importance mais se caractérisent par une complexité de leur définition. Nous allons donc à présent essayer d'analyser les objectifs et la véritable essence du problème posé.

Avant tout, la "mémoire du passé", concept autour duquel nous allons travailler, est généralement considérée comme une forme exceptionnelle de mémoire collective, c'est à dire un travail de mémoire partant d'un point de vue collectif menant à l'accroissement du sentiment de communauté, de nation. Tout de même, cette mémoire peut parfois ne pas être objective dans sa totalité étant donné que le choix de la manière de se souvenir du passé implique nécessairement la subjectivité du vécu de chacun d'entre nous.

La mémoire historique peut ainsi jouer un rôle fonctionnel, ce qui l'expose non seulement à la manipulation politique courante, mais aussi au risque d'être utilisée pour promouvoir une falsification ou une interprétation intentionnellement erronée de l'histoire. La mémoire historique au niveau national risque de simplifier exagérément le passé, mais aussi de mettre l'histoire nationale sur un piédestal et de la mythifier au point d'en faire un objet sacré. Quelques visions nationales du passé tendent à ignorer les incohérences historiques et à oublier que les événements ont toujours des gagnants et des perdants. La création d'une mémoire historique unifiée n'est pas une tâche facile.

Ainsi, le souvenir historique du passé est indispensable à la compréhension de l'état actuel de n'importe quelle nation. Parfois, certains moments du passé d'une nation sont perçus comme des tournants positifs ou, moins fréquemment, certaines expériences négatives voire même traumatisantes du passé sont utilisées pour mettre en valeur ou justifier le présent. Mais, pourquoi? nous demandons-nous. À vous de répondre pour trouver les réponses à notre problématique. Ainsi, la mémoire historique se concentre sur des événements particuliers du passé plutôt que sur l'Histoire en tant que telle, ce qui permet de toucher un plus large public mais aussi de simplifier les complexités de l'histoire des nations de l'Union Européenne.

* * *

Des politiques créées pour répondre à cette problématique

Tel que Markus J. Prutsch l'annonçait dans son rapport de 2013 : "les points de référence traditionnels ont été l'héritage au sens large du terme, la Deuxième Guerre mondiale en tant que déclencheur de l'intégration européenne et les acquis de cette intégration en tant que tels ont suscité ces dernières années, un intérêt particulier et manifeste pour les totalitarismes du XXe siècle, le national-socialisme et le stalinisme". De ce fait, des initiatives de sensibilisation ont été mises en place depuis le début des années 90 par le **Parlement européen** (voire fin du document) pour dénoncer l'holocauste et, depuis l'élargissement à l'Est, les crimes staliniens. L'Union Européenne s'est emparé de la mémoire de ces faits pour ne pas laisser l'Histoire tomber dans l'oubli en créant le programme "**L'Europe pour les citoyens**" lancé en 2006. Les objectifs du Programme sont de contribuer à faire comprendre l'UE, son histoire et sa diversité et d'encourager la participation démocratique des citoyens au niveau de l'UE. L'accent placé sur les totalitarismes dans le souvenir historique européen se manifeste également dans le programme en cours "L'Europe pour les citoyens" pour la période 2014-2020. Une place plus importante consacrée au souvenir justifie la forte augmentation des fonds alloués aux actions dans ce domaine.

Nous arrivons à la fin de ce programme et il faut concevoir quelle sera la suite à donner au troisième volet de "**L'Europe pour les citoyens**". Dans ce cadre nous vous proposons un approfondissement des politiques mises en place.

* * *

Réflexions sur les nouvelles politiques et stratégies à envisager :

L'Europe est face à trois alternatives:

- accepter simplement la diversité et le relativisme des mémoires historiques en Europe, avec tous les problèmes que cela entraîne ;
- fonder une mémoire historique européenne commune sur des *topoi* à la définition large, par exemple la "liberté européenne" ; ces points de repère suffisamment abstraits pour éviter tout conflit risquent cependant d'être trop vagues et de prêter le flanc à des interprétations arbitraires, perdant ainsi leur valeur de référence commune ;
- construire une mémoire collective européenne réellement nouvelle fondée sur des grandes étapes historiques clairement définies.

Cette dernière possibilité semble constituer un défi essentiel pour les initiatives politiques européennes actuelles.

Il est important de prendre en considération l'évolution positive des programmes et actions expliquées dans le paragraphe précédent. Cependant, nous observerons la persistance et la croissance de divers conflits sociaux non seulement entre différentes nations, mais aussi dans un même pays. Pour cette raison, il est indispensable de donner naissance à une nouvelle politique coordonnée et engagée fondée sur une "culture du souvenir" européenne dont les objectifs seraient:

- Que l'on aborde le passé de l'Europe en s'appuyant sur les valeurs fondamentales européennes, comme l'humanisme, la tolérance et la démocratie.
- Que l'on s'abstienne d'émettre des jugements (et des préjugés) sur le passé ou sur l'idée de "culpabilité collective" et que l'on privilégie plutôt la création d'une sphère ouverte de discussion qui facilite l'objectif général d'entente mutuelle et de réconciliation au niveau national comme au niveau international.
- Que l'on aborde aussi, avec assurance les périodes les plus embarrassantes de l'histoire des pays au lieu de les évacuer.
- Que l'on appuie strictement les résolutions du passé sur une analyse des faits historiques, tout en renonçant à l'idée de "vérité historique" peu réaliste et nécessairement controversée ; et que l'on reconnaisse les risques potentiels d'une législation en faveur d'une vision ou d'une mémoire bien définies du passé.

L'éducation va donc jouer un rôle essentiel dans l'apparition de la "culture de la mémoire" européenne envisagée. Pour cette raison il est indispensable de renforcer les politiques créées pour répondre à cette problématique en se centrant principalement sur l'éducation des jeunes et en créant un enseignement de qualité de l'histoire qui vise à:

- Mieux faire connaître la diversité culturelle en Europe et la complexité de la mémoire historique.
- Donner aux enseignants et aux étudiants les moyens nécessaires pour examiner l'histoire de leur pays de façon objective et dans des contextes (trans)européens plus larges, pour ainsi encourager les jeunes Européens à s'impliquer dans les débats sur l'histoire et à contribuer à l'apparition d'une mémoire historique éclairée, au lieu d'être réduits à être de simples consommateurs de "connaissances historiques" prédéfinies.

* * *

Bibliographie :

Information sur la mémoire historique de la France:

http://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-928_es.html

Histoire, mémoire et politique dans les pays d'Europe centrale et orientale:

http://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-928_es.html

La mémoire historique européenne: politiques, défis et perspectives:

[http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/note/join/2013/513977/IPOL-CULT_NT\(2013\)513977_FR.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/note/join/2013/513977/IPOL-CULT_NT(2013)513977_FR.pdf)